

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 9

Artikel: Quelques glanures historiques : église des Clées
Autor: Cordey, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à un coup de main habilement exécuté, la duchesse Yolande sortit de prison avec sa famille dans la nuit du 2 octobre 1476.

A peine Louis XI était-il rentré dans la capitale de la Touraine, qu'un courrier vint lui annoncer l'heureux succès de l'expédition du sire d'Amboise contre la forteresse de Rouvres. Ses principaux officiers furent envoyés au-devant des prisonniers du duc pour leur faire comme une garde d'honneur. Lui-même vint la recevoir à l'entrée de son château de Plessis-les-Tours, où résidait le roi.

Une escorte française, composée de vingt-sept personnes, ne devait s'arrêter qu'à Chambéry. Le 9 décembre seulement, les victimes de la bataille de Morat faisaient leur entrée solennelle à Chambéry, où de grandes fêtes eurent lieu à l'occasion de l'arrivée du duc de Milan, du comte et de la comtesse de Genève, des envoyés de LL. EE. de Berne et de Fribourg.

Profitant du désastre de Morat, René, avec l'aide des Suisses, était rentré en Lorraine et avait reconquis ses Etats. Toujours obstiné dans ses projets, Charles vint lui présenter la bataille sous les murs de Nancy. C'est là aussi que l'attendait le juge sévère, vengeur de l'innocence et père de l'orphelin.

Abbé JEUNET.

QUELQUES GLANURES HISTORIQUES

ÉGLISE DES CLÉES

Au moyen âge comme maintenant la chapelle des Clées était annexe de Lignerolle. C'est à Lignerolle que les habitants des Clées enterraient leurs morts en passant par un chemin, aujourd'hui cancelé, entre le château et la ferme de Lignerolle. La chapelle des Clées a subi sans doute plusieurs transformations depuis sa fondation. Aujourd'hui on y remarque la table de communion en pierre qui porte sur son pied des feuilles sculptées, la chaire,

ancienne aussi, de très vieux bancs et des espèces de stalles au pied desquelles est une longue poutre pour appui des pieds. — La Bible d'Osterwald vient de chez Henri Vincent, imprimeur à Lausanne, 1807.

La plus grosse des deux cloches a été fondue par Samuel Treboux à Vevey. La plus petite doit dater d'avant la Réforme; elle porte au pourtour supérieur une inscription que nous n'avons pu lire.

Le pont des Clées date de 1764; cette date se lit au pied d'une inscription bernoise effacée par le marteau.

On conserve au château des Clées, dans le sous-sol, une quarantaine de boulets en granit grossièrement taillés qui servaient à la garnison en cas de siège pour les faire rouler sur les assaillants. Les trois enceintes du château sont très distinctes par places. L'entrée était du côté du village. Il y avait deux tours au moins dont le donjon actuel et une autre à côté dont les fondements subsistent et qui sert de demeure au gardien. Contenait-elle un puits? Il semble que oui, le trou rond au-dessus de la voûte devait laisser passer l'instrument à puiser l'eau en cas de siège. Les bâtiments d'habitation se trouvaient au bout de l'esplanade actuelle, au nord-ouest.

ÉGLISE DE BRÉTONNIÈRE

Elle est en partie romane et peut donc être classée parmi les plus anciens édifices religieux du pays. Le cimetière qui entoure l'église est désaffecté. Le sonneur nous dit que jadis chaque famille de Brétonnière y avait sa place spéciale. — Les débris du bénitier sont dans la muraille à gauche en entrant à l'église dont la nef a un plafond en bois. On entre dans le chœur gothique par une voûte à l'une des extrémités de laquelle se trouve la chaire basse de 1632. La Bible est de 1744, Neufchâtel, Abraham Boyve et C^o. — C'est donc une des plus ancien-

nes du canton sans doute. Elle a été donnée le 1^{er} janvier 1817 à la paroisse par le pasteur J. S. Louis Perey avec cette inscription : « A ses chers paroissiens de Bréthonnière en témoignage de satisfaction, particulièrement de ce qu'ils fréquentent le service divin, soit le dimanche, soit les jours ouvrables aux prières publiques. » Le sonneur, qui reçoit de la commune, la forte somme de fr. 13 pour l'an 1898, a dès les temps anciens un banc *spécial* sur la vieille galerie par laquelle l'on arrive au clocher. La cloche est de 1624 et a été fondue par Zeender à Berne. — Dans la nef on remarque deux petites fenêtres romanes vis-à-vis l'une de l'autre. Dans le chœur, à gauche de la belle fenêtre gothique, on voit encore l'armoire des huiles saintes ou des calices surmontée de jolies sculptures et d'une croix brisée. Les deux petites fenêtres du chœur, au sud-ouest, paraissent romanes depuis l'intérieur. Elles sont percées dans un mur d'une profondeur de 1^m 50 environ. A l'extérieur elles sont l'une carrée, l'autre gothique et toutes les deux grillées.

De la place occupée par le sonneur pour ses fonctions, il voit, par un trou muni d'une vitre, le pasteur dans sa chaire. Nous nous sommes demandé si cette ouverture ne date pas du temps du catholicisme, le sonneur devant voir le prêtre officier, afin de sonner de telle ou telle façon suivant les phases de la messe. Pareille ouverture se voit ailleurs, entre autres dans l'église de Goumoëns-la-ville.

A Bretonnière existent encore les noms de rue, sentier et pré de la cure. Dans ce dernier, on a retrouvé des restes de constructions. Etait-ce la cure catholique ?

EGLISE ET CHATEAU DE LIGNEROLLE

L'église est gothique ; plusieurs chapelles latérales devaient exister ; une seule a été conservée, celle appartenant jadis aux seigneurs de Lignerolle. Elle est au sud-

ouest ; on y remarque les armoiries des anciens seigneurs au bas des arceaux. Lors des réparations faites à l'église, on a trouvé des ossements dans le chœur et ailleurs, qui ont été mis dans une espèce de crypte. La tour repose sur le transept et contient deux cloches ; la plus grosse est de 1769 et indique son poids.

En entrant dans le château, on voit à droite une ancienne prison voûtée à porte étroite et basse. Le château était flanqué de quatre tourelles, dont une seule subsiste entière. On y mettait les prisonniers, et dans l'une les archives ; cette dernière est voûtée et a une porte en fer. Un vieillard de Lignerolle nous a dit que sa mère lui avait raconté avoir entendu pleurer des prisonniers dans ces tourelles. Les vastes caves sont voûtées et non voûtées, avec une porte d'entrée ogivale. Dans l'ancienne salle à manger, qui est immense, se voit encore une vieille cheminée, avec les armes des de Cerjat, seigneurs de Lignerolle pendant de longues années.

La paroisse de Rances est encore exactement ce qu'elle était avant la réforme, c'est-à-dire composée des villages de Rances (paroissial), Valleyres-sous-Rances (église annexe), Sergey et l'Abergement. Ces deux dernières localités possédaient deux chapelles dans l'église de Valleyres, dont elles sont encore co-propriétaires. Sur la chaire de 1626 de l'église de Rances, se trouve encore un clepsydre et l'on voit encore la croix de pierre sculptée sur le mur de l'ancien cimetière, au sud-est.

Voici, pour terminer, quelques vers faits par un pasteur de cette paroisse, à la fin du siècle dernier :

Je suis le ministre de Rances,
Qui prêche trois fois la dimanche,
Valleyres, Rances et Montcherand.
Arrière de moi, maudit Satan !

Nyon, le 4 août 1898.

P. CORDEY.